

DECISION N° DEC_075_2023

Remplacement de luminaires existants par des luminaires LED dans divers bâtiments municipaux

Dans le cadre de la rénovation énergétique des bâtiments municipaux de la Ville de Sélestat, il a été décidé de lancer une consultation pour le remplacement de luminaires existants par des luminaires LED.

Cette opération a été scindée en une tranche ferme et une tranche optionnelle.

Les crédits nécessaires à la réalisation de ces travaux sont prévus au budget 2023, pour la tranche ferme, sous le chapitre 23 : immobilisations en cours.

Imputation interne : 2312 - 01914 / 2313 - 01918 / 2313 - R0031 et 2313 - 01924

L'opération est estimée à un coût total de 620 000 € HT. Elle se situe bien en deçà du seuil de 5 382 000 € HT au-delà duquel une procédure formelle de marché public est obligatoire. Par conséquent, la présente commande est passée selon la procédure adaptée, conformément aux articles L.2123-1 et R. 2123-1 1° du Code la Commande Publique et dans le respect des règles de la commande publique.

A cet effet, un avis d'appel public à la concurrence a été envoyé au Bulletin Officiel des Annonces des Marchés Publics et a fait l'objet d'une parution sur le site Internet de la Ville, ainsi que sur le site de dématérialisation plateforme.alsacemarchespublics.eu, le 9 août 2023, la date limite de réception des offres ayant été fixé au 14 septembre 2023 à 12 heures.

2 offres sont parvenues en retour à la Ville de Sélestat :

Entreprise SOVEC ENTREPRISES de 68000 COLMAR
Entreprise INGENIERIE SOLUTIONS ET SERVICES - I2S de 67190 MUTZIG

Les membres de la Commission des Marchés, réunis à titre informel le 15 septembre 2023 ont ouvert les plis et ont demandé au maître d'œuvre de l'opération, le Pôle Immobilier et Moyens Techniques, de procéder à l'analyse des offres.

Après examen et analyse par le maître d'œuvre, la Commission des Marchés, réunie à titre informel le 13 octobre 2023, a proposé de retenir l'offre répondant le mieux aux besoins exprimés par le maître d'ouvrage et présentée par :

Entreprise INGENIERIE SOLUTIONS ET SERVICES – I2S de 67190 MUTZIG

LE MAIRE DE LA VILLE DE SÉLESTAT,

Vu le Code général des Collectivités Territoriales, notamment son article L 2122-22,

Vu le Code de la Commande Publique, notamment les articles L.2123-1 et R.2123-1 1° relatifs à la procédure adaptée,

Vu la proposition formulée par la Commission des Marchés réunie à titre informel les 15 septembre et 13 octobre 2023,

En application de la délibération du Conseil Municipal du 30 juillet 2020 donnant délégation au Maire pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,

Considérant que la mise en concurrence des entreprises a fait apparaître que l'offre susmentionnée est l'offre qui techniquement et économiquement répond le mieux aux besoins de la maîtrise d'ouvrage,

Considérant que l'entreprise répond en outre, parfaitement aux besoins définis par le cahier des charges,

DECIDE : d'attribuer le marché pour le remplacement de luminaires existants par des luminaires LED dans divers bâtiments communaux à :

Entreprise INGENIERIE SOLUTIONS ET SERVICES – I2S
7 rue des Landsberg
67190 MUTZIG

pour un montant total de.....580 447,61 € HT
décomposé comme suit :
Tranche ferme.....295 368,71 € HT
Tranche optionnelle.....285 078,90 € HT

Commande Publique et Assurances/Christine SCHWOB

Fait à Sélestat, le 25/10/2023

Le Maire :
Marcel BAUER